

Énoncé de politique de placement

Portefeuille Équilibré Simplicité Manuvie

Objectif de placement

Le Portefeuille vise une croissance à long terme compatible avec la préservation du capital. Le Portefeuille Équilibré Simplicité Manuvie (le « Portefeuille ») est un portefeuille de répartition stratégique de l'actif. Il investit dans d'autres fonds communs gérés par Manuvie (les « fonds sous-jacents »), principalement des fonds d'actions et de fonds à revenu fixe canadiens. Le Portefeuille peut également investir dans des fonds d'actions étrangères et des fonds du marché monétaire, dans les limites autorisées. Le conseiller en valeurs peut convertir jusqu'à 25 % de l'actif net du portefeuille en espèces s'il estime que les conditions du marché le justifient.

Stratégie de placement

Le Portefeuille investira dans plusieurs fonds sous-jacents, notamment des FNB, des fonds communs de placement et des fiducies d'investissement à participation unitaire.

Le Portefeuille utilise un processus de répartition stratégique de l'actif pour atteindre l'objectif de placement fondamental. Le conseiller en valeurs et le sous-conseiller en valeurs :

- répartissent les actifs entre les fonds sous-jacents pour atteindre l'objectif de placement;
- rééquilibrent l'actif du Portefeuille entre les fonds sous-jacents, au besoin;
- veillent à ce que chaque conseiller ou sous-conseiller en valeurs de chaque fonds sous-jacent respecte l'objectif de placement.

Le Portefeuille investit principalement son actif dans différents fonds sous-jacents. Ces fonds sous-jacents peuvent ou non être gérés par nous. La liste des fonds sous-jacents et le pourcentage de participation dans chacun d'eux pourraient changer de temps à autre sans préavis, à la discrétion du conseiller en valeurs et du sous-conseiller en valeurs.

Nous nous réservons le droit de modifier la répartition cible et de supprimer, de remplacer ou d'ajouter des fonds internes ou externes, selon le cas, pour favoriser l'atteinte des objectifs de placement du Portefeuille.

Risques

Les placements sous-jacents des fonds distincts peuvent être des parts de fonds communs de placement, des fonds en gestion commune ou d'autres fonds de placement sélectionnés. Les facteurs de risque des placements sous-jacents affectent directement ces placements et auront également une incidence sur les fonds distincts. Lorsqu'un fonds distinct investit dans plus d'un placement, il est exposé aux risques associés à chaque placement sous-jacent. Pour obtenir des précisions sur les risques associés à l'investissement dans les fonds distincts, veuillez vous reporter au prospectus

Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.gpmanuvie.ca

Canada, à l'exception du Québec
1-888-790-4387

Québec et clientèle francophone
1-800-355-6776

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que vous n'avez pas été en mesure de régler avec nous, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 268-8099 ou en consultant le site www.oapcanada.ca.

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site www.assuris.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse www.ccir-ccrra.org.

Gestion de placements **Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.